

Province de Québec

# MUNICIPALITÉ DE BOILEAU

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE

MUNICIPALITÉ

## AVIS PUBLIC

**Est, par la présente, donné par la directrice générale, secrétaire trésorière, Cathy Viens,**

**QUE** conformément à l'article 176.1 du Code Municipal, le secrétaire-trésorier déposera le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2019, le 21 février 2019 à 17h30 à l'Hôtel-de-Ville sise au 702, chemin Boileau, à Boileau.

Donné à Boileau

Ce 7<sup>e</sup> jour de février, de l'an deux mille dix-neuf.



Cathy Viens, directrice générale  
Secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Viens, directrice générale, secrétaire trésorière certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies, aux endroits désignés par le conseil, le 7<sup>e</sup> jour du mois de février 2019

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 7<sup>e</sup> jour de février 2019



Cathy Viens, directrice générale,  
Secrétaire trésorière